

## **Les prix des matières premières et du fret explosent**

Alerte sur les matières premières et le fret. « La pénurie de matières premières génère des ruptures d'approvisionnement et des retards de livraison, ainsi qu'une hausse des prix accrus par un dérèglement inédit du fret. Ces fluctuations impactent tout l'amont de la filière textile (filature, tissage, tricotage, teinture, contre-collage) et se répercutent sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement » avertit l'Union des industries textiles (Uit) dans un communiqué.

La crise du covid produit ainsi des effets « à retardement partout dans le monde ». L'augmentation des capacités de production chinoises dès la fin 2020 n'a pas suffi. Et « après avoir puisé dans leurs stocks », les entreprises textiles doivent aujourd'hui se résoudre à « subir hausses de prix et retards ».

### **Flambée des étiquettes**

La conjugaison de la « pénurie de matières et d'une forte reprise de la demande (d'abord en Asie et aux Etats-Unis et aujourd'hui en Europe) », a ainsi entraîné une flambée des étiquettes. Ces cinq derniers mois, elle a été de plus de 30% pour le lin, le coton ou le polyester. Depuis un an. La hausse va de + 50% à +80% pour l'acrylique et le polyester (y compris recyclé, avec pour ce dernier, de possibles « ruptures d'approvisionnement »), à +100% pour les polyamides, polypropylènes, et les cotons bio et Gots. Ces deux derniers sont victimes de leur succès grandissant face à des « quantités disponibles limitées ».

D'une façon générale, « le prix des matières responsables, et particulièrement des matières naturelles, soumises aux aléas et périodes de récolte, ont littéralement explosé ». La filière doit aussi absorber des colorants, additifs, et consommables plus coûteux.

A cette envolée des étiquettes des matières premières, s'ajoute la flambée (d'un facteur 5 !), des prix du fret maritime liée à la pénurie des containers, « générant un surcroît de 2% quelle que soit l'activité et toutes matières confondues ». Tandis que les délais d'approvisionnement sur certaines matières sont passés de trois semaines à trois mois.

Toujours en amont, « les hausses de prix se répercutent différemment selon l'étape de fabrication textile ». Pour les fils, elles peuvent aller jusqu'à +20%, voire à plus de 40% pour le fil de coton bio. Côté tissus, elles oscillent entre +8% maximum pour les matières synthétiques, +15% pour le coton, et même +20% pour le lin.

### **Incompréhensions et tensions**

Selon la porte-parole de l'Uit, Anne-Laure Milhe, l'objectif de son organisation est d'abord « de rassurer les entreprises » alors que ces problèmes « peuvent engendrer incompréhensions et tensions » entre donneurs d'ordre et fournisseurs. Il s'agit ainsi de souligner que « ces difficultés sont généralisées ». Cette situation compliquée et « inédite » n'est d'ailleurs pas propre à la France. « Nous ne sommes pas les premiers à soulever le problème. Les mêmes soucis se rencontrent en Europe ».

A l'Uit, on pense malgré tout que « les choses vont se réguler », avec un « retour à la normale attendu entre fin mai et septembre 2021 selon les activités ». « La reprise va dépendre de multiples facteurs comme le rythme de la reprise en Asie, le déblocage des transports et les récoltes pour les matières naturelles. Nous allons suivre tout cela de très près », souligne Anne-Laure Milhe. En attendant, les entreprises sont bien « contraintes d'accepter les conditions tarifaires sous peine d'arrêter leur production et de ne pas honorer les commandes de leurs clients. »